

**POT COMMUN RÉGIONAL LANGUEDOC-ROUSSILLON**  
**ANNÉE 2017/2018**  
**CLUBS ACCUEILLANTS : BAGNOLS COUNTRY DANCE (Paty)**  
**ACCRO COUNTRY (Arnaud)**

**COMPTE-RENDU**

*(Les mentions portées en bleu sont les propos essentiels à retenir!)  
(Les mentions portées en vert relatent des propos tenus en aparté ou après la fin de la séance)*

**ACCUEIL**

9h00 - 9h45 : Arrivée des représentant(e)s des clubs inscrits (animatrices, animateurs, présidents, accompagnants) accueillis par Paty et son équipe du BAGNOLS COUNTRY DANCE de BAGNOLS SUR CEZE (30) et de Arnaud de ACCRO COUNTRY des Angles (30), sous la houlette de COUNTRY FAMILY, Gérard et Marie-Jo absents pour des raisons familiales et excusés. Ils étaient représentés pour l'occasion par Christine (Country Chris Cross), Secrétaire de réunion.

Accueil de bienvenue puis entrée dans la salle de réunion où les tables de 6 à 8 personnes étaient agréablement disposées autour de la piste improvisée.

A l'entrée, chaque représentant de club émarge une feuille de présence et lui est remis un dossier numéroté comportant les différents documents nécessaires aux votes (tableaux récapitulatifs des danses et fiches de vote). Il est complété par un listing des prochains évènements collationnés par Arnaud. Il est cependant conseillé de se reporter à l'agenda COUNTRY FAMILY qui est mis à jour à chaque nouvelle inscription d'évènement.

Les clés USB peuvent également être déposées afin de recevoir l'entier dossier des fiches et musiques des danses proposées de ce pot commun 2017/2018 et seront remises en fin de séance.

Un petit-déjeuner composé de café, jus de fruits et viennoiseries attendent les participants.

Une mise au point au dernier moment occasionne un léger retard d'une quinzaine de minutes et permet aux organisateurs de compléter les listes avec des danses n'apparaissant pas.

**INSTALLATION DES ANIMATRICES (TEURS)**

**DEBUT DE SEANCE à 9H55**

Les participants installés et regroupés à leur guise, une présentation individuelle des clubs s'effectue au micro après que les modalités d'accueil, à savoir 2 personnes par club, soient rappelées.

La secrétaire de séance et animatrice du COUNTRY CHRIS CROSS de Poussan (34) souhaite la bienvenue aux participants au nom de Gérard et Marie-Jo, excusés. Elle annonce également qu'elle effectue le secrétariat de cette séance pour l'avant-dernière fois. Elle sera donc secrétaire pour l'édition 2018/2019 et laissera sa place ensuite.

*(Il serait utile d'y penser dès à présent afin que le relais soit assuré par une personne volontaire. Une autre possibilité est envisageable : chaque club organisateur désigne parmi ses membres une personne qui assure ce rôle. Ce point pourra être soumis à vote l'année prochaine).*

46 animatrices(teurs) sont recensés représentant 53 clubs. 5 clubs sont excusés : Rolling Tiag (ELNE - 66), Daisy Country (MARGUERITTES - 30), Arizona Kid (PALAVAS - 34), Foyer Rural Mireval (MIREVAL - 34) et Gignac Country (GIGNAC - 34). Une feuille d'émargement à modifier et/ou à compléter avec les noms, prénoms, clubs et mails circule à deux reprises, le second tour ayant été effectué directement par la secrétaire. Il apparaît que les informations concernant les clubs VIVRE A CANET et ARIZONA COUNTRY ST NAZAIRE manquent.

115 danses seront présentées, les danses "Catalane" et "Partner" étant intégrées dans les catégories et niveaux concordant.

Paty, organisatrice, débute la réunion en informant les participants qu'elle a pris la liberté d'inviter 4 clubs amis et ce, pour deux raisons. Elle a estimé qu'ayant eu peu d'inscriptions de clubs au moment où elle a lancé ses invitations, l'ajout de clubs supplémentaires ne nuirait pas à la réunion. Ensuite, elle souhaitait être agréable à ces clubs qui sont proches d'elle et qui enseignent les danses du pot commun du Languedoc Roussillon chaque année. Il s'agit de :

- TEXAS ROAD 26 à BOUCHER (26)
- WILD HORSE COUNTRY à RATEAU (84)
- COUNTRY DONZERE à DONZERE (26)
- BLACK WOLF au THOR (84)

Ces clubs sont les bienvenus mais leur participation n'a pas été sans susciter quelques remarques concernant leur éloignement du centre du Languedoc Roussillon. Il a été demandé de débattre de ce point au cours de la réunion qui suit la présentation des danses.

Des animateurs remarquent que le nom de leur club ne figure pas aux côtés d'une danse proposée par un autre club. Paty s'explique en précisant qu'elle n'a conservé que le nom du club qui l'a proposée en premier mais que ces données devraient apparaître dans les tableaux finals. Par contre, les danses seront présentées en commun.

### **PRÉSENTATION DES DANSES** (Horaires approximatifs)

***Il est rappelé l'importance d'une juste notation des danses afin que celles-ci débouchent sur un pot commun enrichissant tant au niveau musical que chorégraphique.***

10h00 : Présentation des danses **Ultra-Débutants Country**  
(L'unique danse **Modern Line en Ultra-Débutants** est rattachée à la section Country)  
Fin de présentation - Relevés des votes - Comptage

10h10 : Présentation des danses **Intermédiaires Country**  
(Les danses Catalane et Partner sont intégrées aux différents niveaux)  
Fin de présentation – Relevé des votes – Comptage

11h20 : PAUSE

11h35 : Présentation des danses **Intermédiaires Modern-Line (\*)**  
(\* ) La Catégorie Modern-Line regroupe les danses sur les musiques Non-Country  
Fin de présentation - Relevés des votes - Comptage

Pause repas à 12h10 avec apéritif offert par le club de BAGNOLS COUNTRY DANCE !  
(Un repas au prix de 10€ est proposé par les organisateurs facilitant ainsi la pause-repas de bon nombre de participants venus de loin).

Reprise à 14h00 avec la photo de groupe.

**Annonce des résultats du classement des danses précédemment présentées (Ultra-débutants - Intermédiaires)**  
**Ce classement est toujours provisoire et peut donner lieu à modification après vérification.**

14h05 : Présentation des danses **Débutants Country**  
Fin de présentation - Relevés des votes - Comptage

14h30 : Présentation des danses **Débutants Moder-Line**  
Fin de présentation - Relevés des votes - Comptage

14h45 : Présentation des danses **Novices Country**  
Fin de présentation - Relevés des votes - Comptage  
(La danse "Midnight Train" présentée par "Feeling Country" n'a pas été dansée car elle avait déjà été proposée l'année passée).

15h25 : Présentation des danses **Novices Moder-Line**  
Fin de présentation - Relevés des votes - Comptage

Présentation de toutes les danses terminée à 16h00.

**NOTA** : Des danses ayant été rajoutées dans les différents niveaux au fur et à mesure des présentations, des participants se sont manifestés, cette pratique leur paraissant quelque peu injuste : "Alors, c'est "danses à la demande" !!!".

La présentation des danses étant terminée, les débats ont directement commencé avec l'explication de ce problème...

### **ORDRE DU JOUR ET DÉBATS**

**16h00 – 18h00**

(Les propos sont rapportés dans l'ordre chronologique)

#### **RAJOUT DE DANSES**

Ainsi, Paty a expliqué qu'elle endossait l'entière responsabilité des problèmes découlant du rajout de toutes ces danses dans la mesure où elle s'est interdit de refuser les propositions qui lui étaient faites et ce, jusqu'au dernier moment. Des clubs lui ont donc soumis des danses (ou apporté des compléments) soit en retard, soit au dernier moment, voire le dimanche matin en arrivant à la réunion. Il a donc été décidé qu'il était nécessaire d'instaurer une date butoir, ce qui sera évoqué plus loin.

Il a été rappelé également le rôle important des acteurs de ce pot commun qui doivent respecter les règles définies antérieurement.

On rappellera ainsi :

- le nombre de représentants de club : 2 (y compris si le club intervient dans plusieurs villes) avec 1 vote par club (et non par ville)
- le nombre de danses présentées par club : 4 (en variant, de préférence, les styles et les niveaux afin d'harmoniser les propositions)
- le nombre de personnes présentant la danse : 1 à 2 maximum - En Partner, le nombre est porté à 4, uniquement s'il y a un changement de partenaires
- Durée de présentation : 2 séquences (murs) - (plus, à la demande, si tag/restart)  
(Cependant, la présentation d'une danse sur 2 séquences/murs est souvent trop rapide. On pourrait judicieusement porter la présentation des danses à 32 comptes sur 4 séquences/murs et maintenir la présentation des danses à 64 comptes sur 2 séquences/murs . A soumettre ultérieurement).

Les animatrices (teurs) porteront une attention particulière à la présentation de leur(s) danse(s) : précision des pas, lisibilité, rythme, connaissance de la chorégraphie, ...

#### **ORDRE DE PRESENTATION DES DANSES**

Contrairement aux éditions précédentes où les danses étaient présentées par ordre alphabétique, les danses l'ont été par ordre chronologique de leur enregistrement par les organisateurs. Cela a gêné le club qui a dû, à chaque fois, commencer sa présentation en premier, ayant été le premier à s'inscrire. Ce club a donc proposé un tirage au sort afin que l'ordre soit aléatoire. Cela a semblé complexe aux participants et un retour à l'ordre alphabétique précédemment pratiqué lors des présentations de danses a été retenu (voté à main levée).

#### **RAPPEL DU ROLE DES COORDINATRICES**

En l'absence de Marie-Jo et Gérard, modérateur, Christine en charge du secrétariat et ancienne coordinatrice, rappelle le rôle important des coordinatrices suite aux difficultés rencontrées par Paty pour collecter les fichiers chorégraphiques/musiques et le travail qui en découle. A savoir :

1/ Récupération des fichiers "chorégraphies/musiques" envoyés par les clubs selon leur secteur géographique :

Secteur SUD/MER :

[Annie GAY \(ADC34 - Agde 34\) - annie.gay34@orange.fr](mailto:annie.gay34@orange.fr)

Secteur NORD/MONTAGNE :

[Jill JOHANSEN \(ROUTE 66 COUNTRY - Lespignan 34\) - jilly@cegetel.net](mailto:jilly@cegetel.net)

(remplaçante de Muriel FONTES (SMILING COUNTRY))

Secteur EST/GARD :

[Martine LAVIEILLE \(GOLDEN DANCERS CABRIERES - Cabrières 30\) - jamala30@wanadoo.fr](mailto:jamala30@wanadoo.fr)

Secteur OUEST/AUDE-P.O. :

[Manon GORGONI \(SHAKE IT UP - Narbonne 11\) - manongorgoni@live.fr](mailto:manongorgoni@live.fr)

**avec accusé réception pour confirmer la bonne prise en compte et la conformité de l'envoi.**

2/ Vérification des données :

- Chorégraphies en français

- Musiques au format MP3 (musique entière, sans bug, sans explications orales de pas)

3/ Les données sont récapitulées dans un tableau (le modèle du tableau est standard (\*\*))

4/ Le tableau récapitulatif est transmis à l'organisateur avant la date butoir

*(Le rôle de la coordinatrice est ainsi défini. Il a toutefois été rapporté quelques manquements : les tableaux n'avaient pas été fournis donc remplis - Les dossiers étaient incomplets - Les accusés-réceptions n'avaient pas été retournés - Les envois définitifs avaient été tardifs - ... Chacun est tenu de respecter ses engagements afin d'assurer le meilleur déroulement de notre réunion. Merci !)*

**AUCUNE PROPOSITION N'EST A ENVOYER DIRECTEMENT AUX ORGANISATEURS QUI RECEVRONT UNIQUEMENT 4 TABLEAUX RECAPITULATIFS (Secteurs SUD/NORD/EST/OUEST) EN PROVENANCE DES COORDINATRICES.**

*Cependant, et cela fera l'objet d'un envoi ultérieur pour le pot commun 2018/2019, une procédure différente est actuellement à l'étude. Elle sera expérimentée avant de vous être soumise dans l'éventualité où son efficacité sera reconnue.*

#### **DEMISSION AU POSTE DE COORDINATRICE**

Comme annoncé plus haut, Muriel de SMILING COUNTRY - Fontès (34) (coordinatrice secteur NORD) laisse sa place à Jill JOHANSEN de ROUTE 66 COUNTRY - Lespignan (34) à qui nous souhaitons la bienvenue dans son nouveau rôle.

Manon GORGONI de SHAKE IT UP - Narbonne (11) souhaite laisser également sa place et sollicite un(e) éventuel(le) remplaçant(e). Aucune personne ne se proposant, elle accepte gracieusement de conserver son poste... avec nos remerciements.

*(On pourra prendre en considération le travail demandé à ces personnes qui, même si elles sont volontaires, peuvent avoir à supporter d'autres charges de travail et donc envisager de les remplacer. Merci aux futur(e)s volontaires).*

#### **RAPPEL RELATIF A LA DATE DE CREATION DE LA CHOREGRAPHIE**

Un rappel est fait sur la nécessité de faire figurer la date de création des chorégraphies proposées, ce qui avait déjà été évoqué l'année dernière. Le tableau récapitulatif sera revu en conséquence (\*\*).

## **PARTICIPATION FINANCIERE AUX FRAIS D'ORGANISATION DU POT COMMUN**

Annie d'ADC34 - Agde propose d'aider financièrement les organisateurs en demandant une collecte de 5€ par club pour couvrir les frais d'impression (papier, encre).

Ce à quoi il est répondu que les clubs volontaires ont plaisir à accueillir les participants au pot commun et acceptent d'en assumer le coût. Sandrine de DYNAMIC LINE DANCE - Teyran (34), responsable du pot commun de l'année dernière confirme ce qui précède. Paty qui nous accueille, nous confie qu'en ayant proposé un repas à 10€, elle dégagera un bénéfice qui couvrira en partie ses frais d'organisation.

Christiane Favillier de Miranda's Dancers - Banyuls sur Mer (66) nous confie ironiquement qu'elle participe au pot commun depuis sa création et qu'elle est probablement celle qui demeure le plus loin et a donc le plus de dépenses. Elle nous rappelle qu'elle engage des frais de repas et d'hébergement et ne demande rien à personne.

*(Ceci soulève le problème du coût supporté par les animatrices (teurs) éloignés du lieu de réunion ce qui les oblige peut-être à renoncer à y participer. Ne pourrait-on pas proposer gracieusement d'héberger ces animatrices (teurs) le moment venu en faisant un appel d'offre ? A y réfléchir ...)*

## **ELARGISSEMENT DU POT COMMUN LANGUEDOC-ROUSSILLON AUX DEPARTEMENTS LIMITROPHES**

Pour revenir aux propos tenus par Paty au sujet de son invitation de 4 clubs amis, extérieurs au Languedoc-Roussillon, les représentants du CITY COUNTRY MUSIC (CCM) de Trèbes/Limoux (11) (entre autres) ont exposé leur réticence devant cette décision, arguant que l'éloignement aidant, les danseurs de l'Aude iront difficilement danser dans le Vaucluse (donné pour exemple) et inversement...

Sans avoir délibéré sur ce sujet ni avoir statué à nouveau, il est utile de rappeler un paragraphe du compte-rendu du pot commun 2015/2016 :

### *Nouvelle région – Élargissement de la région Languedoc-Roussillon :*

*Les demandes d'inscription d'un club de la Drôme et d'un club de la région PACA ont posé problème. La question est de savoir s'il faut accepter des clubs hors notre secteur.*

*La nouvelle région s'étendant désormais jusqu'à Toulouse, il est apparu que, si notre pot commun doit être à l'image de ce nouveau découpage, le nombre de clubs participants sera tel que cela deviendra difficilement gérable. ( .....)*

*A cela, les clubs ACCRO COUNTRY des Angles et BAGNOLS COUNTRY DANCE de Bagnols sur Cèze mettent en comparaison la région PACA où, d'ailleurs, plusieurs pots communs existent (liés peut-être aussi au nombre important de clubs). Certains clubs présents allèguent qu'eux-mêmes participent à ce pot commun (mais sont limitrophes à cette région). Il est mis en évidence que si l'autorisation est donnée à un club hors région Languedoc-Roussillon de participer à notre pot commun, on ne peut faire d'exception. Ce à quoi nous nous exposons à ce que cité plus haut (participants en surnombre).*

*Le vote à main levée est procédé pour déterminer notre choix quant à l'ouverture de notre pot commun ou pas aux autres régions. A l'unanimité, les participants désirent maintenir le découpage actuel et s'en tenir à nos départements.*

*Il est rappelé d'autre part que les résultats de notre pot commun sont, de toute façon, accessibles librement sur le site Country Family. Libres aux clubs intéressés de s'y rapporter.*

Ainsi, le CITY COUNTRY MUSIC (CCM) de Trèbes/Limoux (11), au vu de l'extension du nombre de départements participants au pot commun, propose une séparation des départements de l'Aude, des Pyrénées Orientales et du Gard, ces départements étant trop éloignés les uns des autres, avec un pot commun distinct. Ils estiment qu'il leur sera difficile de faire appliquer par les clubs audois un pot commun voté majoritairement par des clubs gardois.

Arnaud de ACCRO COUNTRY des Angles (30) explique que, si lors du présent pot commun, il y a beaucoup de clubs du Gard, c'est uniquement parce qu'il est organisé dans le Gard mais qu'on peut remarquer l'effet inverse lorsque le pot commun est organisé dans l'Aude avec les P.O. comme voisins directs, les votes pouvant donc être donc plus majoritairement audois et pyrénéens.

Sébastien de FIRE DANCE de Prades le Lez (34) fait un court historique du pot commun depuis ses débuts (alors qu'il n'y avait que 4 clubs) ainsi que son objectif premier : établir une liste de danses communes à retrouver dans les

bals pour le bien-être des danseurs (Pour mémoire, le pot commun était à son départ, NATIONAL !). On peut ainsi venir de l'Aude et danser à Nîmes et inversement.

Pour conclure, Arnaud rappelle que l'adhésion au pot commun n'est pas obligatoire et qu'il est donc laissé libre choix aux participants de s'y reporter ou pas !

(Pour rappel, l'année dernière, l'idée de faire 2 pots communs en séparant COUNTRY et MODERN-LINE avait été évoquée. A cela, il avait été répondu qu'en séparant les genres, on séparait les gens. La création de plusieurs pots communs déboucherait fatalement sur un résultat similaire).

### **HEBERGEMENT DU POT COMMUN 2018/2019**

Le club VICOUNTRY de Vic-la-Gardiole (34) - Nicole RICART (vicountry34@gmail.fr) propose d'organiser le prochain pot commun. Ne disposant pas d'une salle, il sera hébergé à Vendargues (34) par le club " Crazy Dance " animé par Thierry.

La date retenue est naturellement choisie en rapport avec celle de 2017 et une date butoir est définie :

La réunion du POT COMMUN 2018/2019  
aura lieu  
**Le DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2018**  
**(Date butoir de l'envoi des propositions : 26 août 2018)**  
de 9h00 à 18h00  
à la  
**SALLE POLYVALENTE ARMINGUE**  
**AVENUE DE LA GARE - 34740 VENDARGUES**

Nous remercions par avance le club de VICOUNTRY et son animatrice qui a su anticiper sa proposition et souhaitons qu'il en soit de même pour l'édition 2018/2019.

### **MISE A DISPOSITION DES PROPOSITIONS DE DANSE AVANT LA REUNION**

Jackie de DANCIN'LIN - Coursan (11) aurait souhaité recevoir les propositions faites avant la réunion. A cela, il est répondu que la demande a déjà été faite l'année dernière.

Rappel du compte-rendu du pot commun 2015/2016 sur le sujet :

Mise à disposition des propositions de danses antérieurement à la réunion :

Thierry (Vendargues/Mauguio) propose que la liste finale des propositions soit disponible avant le déroulement de la réunion et ce, afin de s'approprier les danses et leur musique, estimant qu'il est parfois difficile de se faire une idée de la danse sur seulement 4 murs et quelques minutes de musique.

Ce à quoi il est répondu que :

- la sélection définitive n'a été disponible que le vendredi pour la réunion du dimanche ;
- si tout est fourni avant la réunion, on n'aura même plus à se déplacer et on fera ses propres choix sans ne plus se rencontrer.

(NDLR : Cependant, on pourrait envisager de fournir à mi-parcours un état récapitulatif du nombre de chorégraphies déjà proposées, par catégorie, niveau et style (si possible). Ceci permettrait d'orienter nos choix de chorégraphies vers des catégories au nombre insuffisant (comme cette année pour la catégorie partenaires ou le niveau country intermédiaires) ou vers des styles délaissées (valse, cuban, polka)).

Cette proposition n'a donc pas été retenue, le risque étant que les clubs ne se dérangent plus lorsqu'ils auront reçu les listes des danses proposées.

Annonce des résultats du classement des danses précédemment présentées (Débutants - Novices).  
Ce classement est toujours provisoire et peut donner lieu à modification après vérification.

## RAPPEL DES CONSIGNES CONCERNANT L'AGENDA COUNTRY FAMILY

Au nom de Gérard, 'modérateur' de COUNTRY FAMILY, Christine rappelle les modalités à respecter pour alimenter l'agenda. Gérard demande "d'avoir un peu plus de "rigueur" quant à la présentation des événements et de respecter l'ordre défini : **N° de département - Ville - Type d'évènement - Nom du club/Assos - Nom de l'animateur et la date de mise en ligne.**

Par son intermédiaire, on rappelle également qu'il est de bon ton de privilégier un évènement d'ampleur (venue d'un orchestre, d'un chorégraphe) qui entraîne a fortiori des frais générant du stress si le public n'est pas au rendez-vous !

De tels évènements enrichissent notre discipline et il est normal de leur faire le meilleur accueil. Aussi, il serait naturel que les organisateurs de bals à proximité se désistent faisant preuve ainsi de bonne volonté, de cohésion et de solidarité. Merci de votre compréhension !

L'agenda permet bien évidemment d'être tenu informé des bals des uns et des autres. Soyons vigilants et évitons le "surbooking".

Il a été également question du nombre toujours croissant de danses nouvelles et différentes selon les clubs. Il est porté à la connaissance des participants que, selon un sondage effectué sur notre région à partir de listes de danses de 12 clubs, il a été relevé pas moins de 150 danses d'un même niveau ! Gérard écrit :

"Dans cette approche, **la chaise est plus occupée que la piste**, si nous continuons ainsi les danseurs resteront dans leurs clubs : plus d'échanges et plus de sorties.

L'esprit de Country Family disparaît si les animateurs "se la jouent perso", cela est déplorable."

La réunion du pot commun 2017/2018 se termine à 17h45.

Pour information et en post-réunion, on remarquera :

- L'acoustique de la salle de sports était moyennement adaptée à notre réunion. Arnaud a modifié régulièrement ses réglages afin de vous apporter un maximum de confort auditif même si les résultats n'étaient pas toujours au rendez-vous.

- En l'absence de Gérard et Marie-Jo, l'animation de la réunion a été moins bonne et n'a pas stimulé l'intervention des participants qu'auraient pu susciter des débats plus animés. Christine, représentant Gérard, était occupée à la rédaction du compte-rendu et il lui a été difficile de quitter son poste. Même si un micro a parfois circulé, les intervenants (et en particulier les nouveaux arrivants) ne sont pas forcément venus au devant pour apporter leurs remarques et points de vue. Dommage ... Il ne tient qu'à vous de conduire cette rencontre en abordant les questions que vous pouvez vous poser en cours d'année. Chaque nouvelle édition vous en donne l'occasion. A vous d'en profiter .....

- Comme par le passé, les organisateurs et bénévoles qui hébergent le pot commun ont été remerciés pour leur investissement. On notera la tâche difficile des personnes affectées aux calculs des scores des danses. Ce travail est d'autant plus complexe lorsque ces personnes sont amenées à travailler sur des fiches aux résultats griffonnés, barrés puis réinscrits, en dehors des cases ou hors lignes. Un peu de rigueur et de compassion seraient un minimum.

(\*\*) Un récapitulatif des modalités de réalisation du pot commun sera rédigé pour les différents acteurs de la réunion (organisateur, animateurs, coordinatrices) avec les divers supports (tableaux, dossiers, fiches de vote) et sera diffusé en temps utile.

Au nom de Gérard et Marie-Jo, je tenais à vous remercier pour votre participation et votre implication dans l'élaboration de ce pot commun 2017/2018 avec le plaisir de vous retrouver l'année prochaine.

Bonne année de danses à toutes et à tous.

La secrétaire de réunion, Christine